

<b>Département de la Haute-Saône</b>  <b>Commune : CHAMPAGNEY</b>	<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR</b> <b>LE COMPTE ADMINISTRATIF</b> <b>Budget lotissement pré croissant II</b> <b>DCM 2023/04/29</b>	Nombre de conseillers : 27 Nombres de conseillers présents : 17 Nombre de suffrages exprimés : 20 Pouvoirs : 3 Contre : 0 Pour : 20 Abstention : 0 Convocation : 31/03/2023
	<b>Séance du</b> <b>06 avril 2023</b>	

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Michel JACOBBERGER 1<sup>er</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Marie-Claire FAIVRE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Mme Le Maire s'est retirée avant le vote.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent : 2021	Part affectée à l'investissement : exercice 2022	Dépenses de l'exercice 2022	Recettes de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Solde des Restes à Réaliser	Résultat net
<b>Budget lotissement Pré Croissant</b>								
Investissement	-47 871.92		47 871.92	47 871.92	0.00	-47 871.92	0	-47 871.92
Fonctionnement	3 251.78		47 871.92	47 871.92	0.00	3 251.78		3 251.78
<b>Total</b>	<b>-44 620.14</b>				<b>0.00</b>	<b>-44 620.14</b>		<b>-44 620.14</b>

2. Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3. Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

**Etaient présents :** Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – P. PARISOT – D. RANOUX – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOU – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – A. IPPONICH – M. HEQUET

**Pouvoirs :** R. KIFFER a donné pouvoir à P. PARISOT – M. FAIVRE a donné pouvoir à B. PY – P.E. PHEULPIN a donné pouvoir à M. HEQUET

**Absents :** C. AMAROT HOUSSARD – Y. TESTON – S. TETOT – Q. COUVREUR – M. BONNET



Pour expédition conf  
 Le 1<sup>er</sup> ad  
 Michel JACOBBERGER

*Michel Jacobberger*

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
 Reçu en préfecture le 12/04/2023  
 Publié le  
 ID : 070-217001205-20230406-CA20221.01-8F